



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1 Intitulé du projet

Reamenagement d'un batiment de commerce existant commerce, construction d'un batiment a destination d'industrie et bureaux, creation d'un entrepot sous un auvent, renovation de facades, creation de stationnements sur une plateforme enrobe existante.

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

MAZOYER

Prénom(s)

VICTOR

2.2 Personne morale

Dénomination

Raison sociale

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale ☐ Madame

☐ Monsieur

Nom

Prénom(s)

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41. Aires de stationnement de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs	ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de mobiles de loisirs., 41A

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☒ Oui ☐ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet prévoit le reamenagement d'un commerce existant qui vendait des matériaux de construction (enseigne SAMSE - ERP type M 5eme categorie). Le site actuel comprends 3 batiments (un commerce et deux auvents) organisés autour d'une cour en enrobe qui accueillait jusqu'a present du stockage exterieur de matériaux pour collecte par vehicules. Le projet prévoit le reamenagement du commerce, la fermeture d'un auvent pour le transformer en entrepot, la creation d'un batiment d'industrie et bureau et la renovation des facades. Le projet ne prevoir pas de demolition. Les besoins en stationnements estimés par l'exploitant sont de 125 places, le site actuel totalisant seulement 25 places (reprises pour integrer marquage au sol places PMR). Pour y repondre, le projet prévoit d'amenager dans la cour existante en enrobe 86 places et créer 20 places abritees sous un des auvents existants. Le site totalisera 127 places, dont 56 qui seront traitees en revetement gravier type Nidagravel, en decroutant l'enrobe existant afin de reduire l'impermeabilisation du site.

4.2 Objectifs du projet

Le projet souhaite repondre au developpement de l'activite TOUTENGROS : surface commerciale plus importante, et creation d'un atelier de transformation de viande multi-espece plus adapte au volume traite par l'entreprise. Le parc de stationnement implique par le projet depassera le seuil de 50 places de stationnements ouverts au public (le projet totalisant 98 places ouverts au public et 29 places reservees aux salaries de l'entreprise). Ces dernieres n'auront pas d'impact sur le site puisque la plateforme en enrobes est existante, jusqu'a present utilisee pour la collecte vehicule de matériaux de construction. Afin de faire preuve d'exemplarite concernant l'impermeabilisation des sols, il est prevu de decrouter 56 places afin de proposer un revetement drainant type Nidagravel.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

- Extensions en charpente métallique traditionnelle, bardage métallique, toitures bac étanche - Remplacement du bardage existant (bois / métal) par du bardage métallique - Pour le parc de stationnements :
 - Stationnements sur enrobé : simple marquage au sol (enrobé existant)
 - Stationnements gravier : déroutage de l'enrobé, mise en place d'une structure alvéolaire, remplissage gravier

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

- Ouverture du parc de stationnement pendant les horaires d'ouverture du magasin.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Permis de construire - Demande d'autorisation d'aménager un établissement recevant du public (partie magasin) - demande de déclaration ICPE - rubrique 2221 - transmise le 24/02/2026 - (nombre caractères limite - voir réponse annexe)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
- terrain = 17 519 m ² - bâtiment : Total = 2 221 m ² , dont : commerce = 888 m ² / entrepot = 538 m ² / industrie = 662 m ² / bureaux = 133 m ² . - plateforme enrobe existante = 5 700 m ² - plateforme enrobe projet = 4 455 m ² (caracteres limites - voir annexe)	(- terrain = 17 519 m ² - bâtiment : Total = 2 221 m ² , dont : commerce = 888 m ² / entrepot = 538 m ² / industrie = 662 m ² /

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie : Boulevard Charles Andre

Lieu-dit : _____

Localité : Boulevard Charles Andre 26200 Montelimar

Code postal : 26200 BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long.: 4°44'18"E , " Lat.: 44°31'36"N , "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' '' Lat. : ° ' ''Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU - Zone AU1a Nombre de place de stationnements Avant projet = 25 Apres projet = 127
(dont 98 public / 29 personnel) Emprise au sol des constructions Avant projet = Batiment existant

① Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☒ Oui ☐ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☒ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

Projet portant sur un bâtiment existant compose d'un bâtiment a destination de commerce (destination inchangée) et de deux auvents : un des deux auvents sera fermé pour devenir un entrepot, le second restera ouvert et abritera 20 stationnements. Les extensions a destination industrie et bureaux seront construites contre les bâtiments existants. La plateforme enrobée existante sera utilisée pour le stationnements (98 place ouvertes au public), 56 places seront decroûtées pour proposer un revêtement drainant type Nidagravel.

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☒	☐	PPRN approuve le 11 juillet 1994
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	PPRN approuve le 11 juillet 1994
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
D'un site classé ?	☐	☒	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☐	☒	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☒	☐	Synthese faite avec la Suez pour rejet des eaux usees du projet sur le reseau d'assainissement public
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☒	☐	- Flux vehicules legers clientele - 300 / jours - Flux vehicules legers personnel - 25 / jours - Flux livraison poids lourds - 2/jours Aucune etude de trafic n'a ete menee : il est a noter que le batiment actuel est deja situe sur la ZAC des Portes de Provence, rue Giuseppe Moro, situe a 750 m du site projet. Le projet n'impliquera donc pas trafic supplementaire sur l'ensemble de la ZAC. Par ailleurs, le site actuel est mitoyen avec plusieurs autres
	Est-il source de bruit ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☒	☐	Centrale traitement d'air pour renouvellement d'air hygienique des locaux. Aucune pollution a noter.
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☒	☐	Eaux de nettoyage de l'atelier, pre-traitees via un bac a graisse. Eaux equipements sanitaires du personnel (douche / WC) Le projet sera pourvu de deux ballons de 1.5 m3 et implique peu un volume faible de rejets. Le
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	Reseau assainissement communal

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☒	☐	Dechets de viande retraites dans une filiere adaptee - SecAnim (collecte une fois par semaine) Cartons compactes et collectes dans une benne dediee Ordures menageres classiques collectees par l'agglomeration
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☒	☐	Suite aux prescriptions d'archeologie preventive, le batiment existant a ete construit sur une plateforme rehaussee pour preserver les eventuels vestiges presents dans le terrain naturel. Le projet prevoit des extensions erigees sur cette plateforme et ne prevoit aucune intervention sous ce niveau.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☒	☐	Construction de batiment augmentant le Coefficient d'emprise au sol dans les limites autorisees du PLU de la zone AUIa.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	☐
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☐
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☐
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☐
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☐
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		☐
2		☐
3		☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☒

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

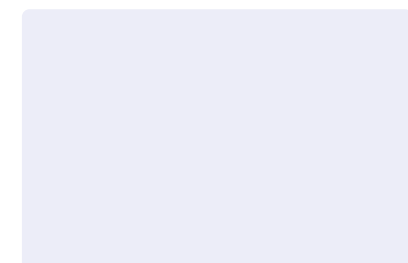
Nom MAZOYER

Prénom Victor

Qualité du signataire Directeur de l'exploitation

À Montelimar

Fait le 03-03-2026 /



Signature du (des) demandeur(s)